

Séance du 26 Août 2024

Nombre de  
 conseillers

- en exercice	14
- présents	08
- votants	11
- absents	3
- exclus	0
- vote pour :	11
- vote contre :	0
- abstentions :	0
Convocation :	19/08/24

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-six Août à 18 heures 30, le conseil municipal de Planioles régulièrement convoqué, s'est réuni aux nombres prescrit par la loi, à la mairie de Planioles, sous la présidence M. Guy LACOUT, Maire.

**Etaient présents :** BAGNAUD Jean-Philippe, Lucette CARSAC, FELIX Dimitri, LACOUT Guy, LECORNE Jocelyne, REY Frédérique, ROURA Guillaume, SEBAA Stéphane,

**Etaient absents/excusés :** FARGUES Alain (pouvoir à REY F), FOUQUET Camille, GARCETTE Pascale (pouvoir à LACOUT G), LACHERET Jean-Christophe, MONTJAUX Morgan (pouvoir à Mr ROURA G), TAURAND François.

**Secrétaire de séance :**

Jocelyne LECORNE a été désignée comme secrétaire de séance

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil Municipal le rapport annuel sur le prix et la qualité du service d'assainissement collectif de Planioles concernant l'exercice 2023.

Ce rapport a été envoyé aux conseillers municipaux par voie électronique le 19 Août 2024.

Après présentation de ce rapport, le conseil municipal :

- DECIDE d'approuver le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif de Planioles 2023.

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme, le 26 Août 2024

Délibération n°  
 CM20242608-04

OBJET

Adoption du  
 rapport sur le  
 prix et la qualité  
 du service public  
 de  
 l'ASSAINISSEM  
 ENT  
 PLANIOLES  
 2023.

Acte rendu exécutoire  
 après dépôt  
 en Sous-Prefecture  
 le 27 Août 2024  
 et publication ou  
 notification  
 du 27 Août 2024

Le Maire,  
 Guy LACOUT.

